

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 juin 2019 à Sion

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 06.06.2018
2. Rapport annuel 2018
3. Comptes 2018
4. Affectation des résultats
5. Rapport des vérificateurs de comptes et approbation des comptes 2018
6. Décharge aux organes responsables
7. Nomination de l'organe de contrôle
8. Budget 2020
9. Nominations statutaires
10. Divers

M. Buttet ouvre la séance à 17 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes, en particulier à Mme Kopp, Cheffe du département Santé et intégration et Directrice suppléante de la Croix Rouge Suisse.

### 1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 06.06.2018

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est accepté sans remarques (l'assemblée n'en a pas demandé la lecture. Il est disponible sur notre site Internet).

### 2. Rapport annuel 2018

Mme Moix présente le rapport annuel. Elle passe en revue les activités principales et relève les faits marquants de l'année 2018.

### 3. Comptes 2018

M. Salamolard présente les comptes 2018.

Les résultats des différents services sont les suivants :

- Service des cours : excédent des recettes de CHF 119'191.-
- Service d'aide aux proches : équilibré
- Service GED : excédent des dépenses de CHF 31'240.-
- Service des directives anticipées : excédent des dépenses de CHF 1'679.-
- Activités régionales : excédent des recettes CHF 286'161.-
- Service des transports : équilibré
- Direction et administration : excédent des recettes de CHF 22'815.-

Le chiffre d'affaire du service des réfugiés est de Fr 13'468'490.-, celui de l'intégration de Fr 1'539'854.- et celui de détention de Fr 15'746.-. Ces 3 domaines sont remboursés par l'Etat du Valais.



#### **4. Affectation des résultats**

M. Buttet fait la proposition suivante pour la répartition des résultats 2018 :  
Virement aux fonds libres du résultat d'exploitation, soit de CHF 422'909.50

#### **5. Rapport des vérificateurs de comptes et approbation des comptes 2018**

Mme Saillen de la fiduciaire DAFICO présente le rapport de l'organe de contrôle.

**Les comptes 2018 et la répartition des résultats proposés sont acceptés à l'unanimité, par les membres présents.**

#### **6. Décharge aux organes responsables**

Les membres de l'assemblée générale acceptent de donner décharge au caissier, à la direction et à l'organe de contrôle, à l'unanimité.

#### **7. Nomination de l'organe de contrôle**

Les membres de l'assemblée générale confirment Dafico comme organe de contrôle.

#### **8. Budget 2020**

M. Salamolard présente le budget 2020.  
L'AG accepte le budget à l'unanimité.

#### **9. Nominations statutaires**

Mme Pfammatter et M. Vicentini ont donné leur démission du comité. M. Catteau est décédé en janvier 2019. Pour les remplacer, M. Buttet propose les candidatures suivantes :

- Mme Anne Bärenfaller de Naters, présentée par Mme Pfammatter
- Mme Sylvie Masserey Anselin, de Chalais, présentée par M. Dubuis.
- Un poste pour le haut-Valais reste vacant.

Les membres du comité sont élus pour 3 ans. Doit être réélu pour un nouveau mandat : M. Julien Dubuis.  
L'assemblée procède à l'élection de ces personnes par acclamation.

Les membres sortant sont remerciés pour leur engagement au sein du comité et une petite attention leur est remise en signe de reconnaissance.

#### **10. Divers**

La parole n'est pas demandée dans les divers.

Mme Kopp apporte les salutations de la CRS. Elle relève le travail important accompli par l'AC valaisanne et félicite tous les collaborateurs. Elle relève que le bilinguisme est bien respecté.

Une table ronde dont le thème est « Proche aidant, pour le meilleur et pour le pire », suit l'assemblée.

Les participants sont finalement invités à partager un apéritif.

Marylène Moix/juin 2019